

il vient de faire une déclaration qui contrarie énormément les mangeurs de moines. La Commission nommée par la Chambre pour étudier les projets de loi relatifs aux congrégations, a décidé de recommander le rejet en bloc de toutes les demandes d'autorisation, de manière à étouffer les débats sur le mérite de chacune de ces demandes. Or M. Waldeck-Rousseau, dans un des bureaux du Sénat, a émis l'avis catégorique que chaque demande doit être étudiée séparément et faire l'objet d'une délibération sérieuse. Cette opinion, à laquelle la réputation juridique et le passé politique de son auteur donnent tant de poids, a provoqué un vif mécontentement dans les rangs de l'extrême gauche. La *Lanterne* signifie rageusement à M. Waldeck-Rousseau "qu'il retarde," et "que sa petite consultation ne sera pas entendue."

Tous ces divers épisodes indiquent-ils que le fameux "bloc" va bientôt se disjoindre? Dieu le veuille, pourvu que le régime actuel soit remplacé par quelque chose d'un peu plus tolérable.

* * *

L'Eglise vient de faire une perte douloureuse par la mort de Son Eminence le cardinal Parocchi. Il était la lumière et l'ornement du Sacré-Collège. Théologien et lettré, orateur et érudit, homme de conseil et d'action, il réunissait un ensemble de qualités et de talents qui faisaient de lui une personnalité absolument supérieure.

Le cardinal Parocchi était né à Mantoue, en 1833. Il avait revêtu l'habit ecclésiastique dès l'âge de 15 ans. Après avoir exercé le ministère paroissial et s'être acquis une grande réputation comme conférencier, il fut nommé évêque de Pavie en 1875. Transféré au siège de Bologne en 1877, il fut appelé au cardinalat quelques mois plus tard. En 1884 Léon XIII lui confia le poste important et délicat de cardinal-vicaire. Enfin, à la mort du cardinal Mertel, il était devenu chancelier de la sainte Eglise.